

2009-2010

sesame

# région nord



**FAITS MARQUANTS .02**

**Retour sur  
une année  
de formation  
en région**

**POINTS DE VUE .04**

**Daniel  
Percheron,**  
Président  
du Conseil régional  
Nord-Pas-de-Calais

**CAS D'ENTREPRISE .07**

**Groupe LGM**  
La VAE comme booster  
de carrière





©pascalacteux

**David Tondellier,**  
Responsable de l'antenne  
Nord du FAFIEC

« La baisse d'activité générale en 2009 a aussi contribué à l'augmentation de la demande en formation »

## Accompagner les évolutions technologiques des entreprises

### Quelles ont été les tendances formation depuis 2009 ?

**David Tondellier :** Nous avons eu une grosse demande de formation sur les métiers de l'informatique et des technologies web. Le boom des Smartphones et de leurs applications a considérablement fait augmenter la demande. C'est une tendance qui est apparue en 2008, et qui s'est confirmée en 2009. Mais cette hausse n'est pas seulement due au facteur « nouvelles technologies » : la baisse d'activité générale a aussi contribué à cette augmentation. La période de professionnalisation a été un dispositif largement sollicité. Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, le nombre de périodes de professionnalisation a quasiment doublé.

### Comment avez-vous abordé la relation avec les entreprises face aux différents changements rencontrés (nouvelle réforme, contexte économique et social difficile...) ?

**D. T. :** Face à la baisse d'activité générale subie en 2009, notre mission s'est davantage centrée sur le conseil et l'information aux entreprises. Nous avons dû gérer ces changements de façon proactive afin de pouvoir se synchroniser au mieux avec les problématiques de nos clients. Notre mot d'ordre a d'ailleurs été la transparence. Nous avons souhaité expliquer, recontextualiser les démarches entreprises par le FAFIEC, et le contexte changeant dans lequel il évolue. Ce afin de rassurer nos adhérents, et de pouvoir les accompagner au mieux dans leurs projets.

### Et avec les acteurs politiques et économiques locaux ?

**D. T. :** Dans les perspectives de la loi Orientation et Formation de 2009, nous mettons en œuvre un ensemble d'actions pour développer notre visibilité

auprès des partenaires de l'emploi et de la formation locaux. La région Nord fonctionne beaucoup en dynamique de réseau, donc notre objectif est de s'inscrire dans cette dynamique afin de toucher l'ensemble des acteurs de la filière, dont les associations. Cette démarche nous a ainsi permis de mettre en place un projet de cofinancement, en partenariat avec le Conseil régional, pour les sociétés informatiques. Le but étant d'orienter, de définir des axes de formation prioritaires pour les entreprises du secteur informatique. C'est un projet dit « offensif », dans la mesure où nous anticipons sur les activités porteuses de ce secteur.

### Enfin, quel a été l'événement le plus marquant en 2009 ?

**D. T. :** Sans hésitation « les 20 ans du FAFIEC ». 20 ans d'engagement au service de la formation professionnelle. C'est une étape importante dans une vie. Le FAFIEC a vécu des évolutions importantes au cours de son histoire. Aujourd'hui, nous sommes entrés dans notre vingt-et-unième année, de nouvelles pages restent à écrire...



**Daniel Percheron,**  
Président du Conseil régional  
Nord-Pas-de-Calais

## La formation professionnelle comme levier pour (re)dynamiser le territoire

Maître d'œuvre de la politique régionale en matière de formation professionnelle, le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais multiplie les projets et les partenariats pour répondre aux défis de l'après-crise.

À l'instar d'autres régions françaises, le Nord-Pas-de-Calais n'a pas été épargné par la crise économique et sociale déclenchée en 2008. « Si le dynamisme économique de notre territoire est avéré, notre taux de chômage demeure plus élevé que celui de la moyenne nationale. Dans ce contexte, les enjeux liés à la qualification professionnelle et à la formation nous apparaissent majeurs pour accompagner le développement des entreprises, et aussi réduire les inégalités face à l'emploi », explique Daniel Percheron, Président du Conseil régional. Pour faire face à ces enjeux, ce dernier s'est fixé un certain nombre d'objectifs, pour ces prochaines années, en matière de formation professionnelle : permettre à chacun de construire son parcours d'accès à la qualification, développer un droit universel à la formation, sécuriser les trajectoires professionnelles, faire de la formation un soutien à l'emploi et au développement économique,

**zoom**  
SUR LE NORD-  
PAS-DE-CALAIS



Budget de la région en 2009 :

**1,9** milliard d'euros

Part du budget dédiée à la formation professionnelle :

**244,1** millions d'euros

Part du budget dédiée à l'apprentissage :

**99,5** millions d'euros

Nombre d'habitants :

**4 022 000**

(au 1<sup>er</sup> janvier 2010)

Nombre d'entreprises :

**176 702**

Nombre d'étudiants :

**159 196\***

Sources : \*Insee 2009, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais.

répondre aux défis nouveaux du secteur sanitaire et social. « En toute logique, nos priorités opérationnelles en la matière sont nombreuses, détaille Daniel Percheron. Nous allons ainsi créer un service public régional de la formation professionnelle, faire monter en puissance notre politique régionale de continuité professionnelle destinée aux salariés des secteurs ou entreprises en mutation, et organiser des États généraux pour l'emploi des jeunes ».

04

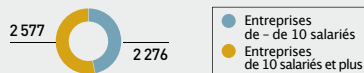
### le FAFIEC en région nord-est

Source : États statistiques et financiers 2009.

La création de l'antenne Est datant de 2010, les données 2009 regroupent à la fois celles de l'antenne Nord et l'antenne Est.

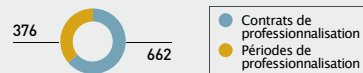
#### FORMATION CONTINUE

Répartition du nombre d'actions de formation réalisées selon la taille de l'entreprise



#### PROFESSIONNALISATION

Répartition du nombre d'actions de formation réalisées selon le dispositif de formation



05

Le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais a aussi pris l'initiative, dès septembre 2008, de développer une démarche partenariale pour mieux coordonner et articuler les actions en faveur du développement des compétences des salariés.

Cette démarche s'est traduite par la signature du Pacte Régional de Continuité Professionnelle<sup>[1]</sup>, le 30 juin 2009, avec l'État et l'ensemble des partenaires sociaux représentatifs au niveau interprofessionnel.

« *La loi de 2009 ne fait que renforcer la nécessité de mieux coordonner les interventions respectives autour de la formation des salariés* », précise Daniel Percheron. Dans le cadre de sa politique de soutien à l'excellence en matière de Technologies de l'Information et de la Communication, qui se traduit notamment par le lancement d'Euratechnologies, l'essor du pôle de compétitivité PICOM, le développement du pôle ubiquitaire ou la couverture du territoire en haut et très haut débit.

## « La loi de 2009 renforce la nécessité de mieux coordonner les interventions respectives autour de la formation des salariés »

Les actions soutenues vont de la sécurité informatique à la prise en compte du développement durable en passant par les outils de la mobilité (4G, informatique embarquée...), la maîtrise des réseaux (échanges de données informatiques), les langues étrangères ou encore la gestion de projet, les RH ou le management du changement. « *Une démarche de labellisation des organismes de formation pouvant dispenser ces actions de formation d'excellence est en cours de réflexion* », conclut Daniel Percheron. ■ E. D.

<sup>[1]</sup> Le pacte est piloté par une commission du CCREFP (Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).

## « La clé pour réussir sa Validation des acquis de l'expérience : la motivation »

Le Groupe LGM encourage les démarches de Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les salariés techniciens qui souhaitent évoluer vers un profil d'ingénieur ou de cadre. Deux à cinq salariés sont ainsi suivis chaque année. Interview de Patricia Barriera, Responsable RH chez LGM.

### Pour quel type de projet professionnel le recours à la VAE est-il sollicité ?

**Patricia Barriera** : Beaucoup de salariés techniciens, avec un statut ETAM, viennent vers moi pour considérer une évolution vers le

statut de cadre. Nous enclenchons la démarche de VAE quand nous constatons que le salarié est en attente d'une évolution profonde. Il s'agit donc bien de comprendre leurs attentes et d'y répondre de manière adéquate.

### Comment se déroule ce processus de VAE ?

**P. B.** : Cela se passe en cinq étapes :

- identifier les attentes et les objectifs avec le salarié ;
- faire un état des lieux de l'expérience et des compétences du salarié ;
- constituer un dossier de motivation ;
- envoyer le dossier de prise en charge ;
- assurer un suivi et un échange régulier avec le collaborateur.

### Quell est la clef de la réussite d'une démarche de VAE ?

**P. B.** : Un seul mot : la motivation.

Le salarié doit être clair par rapport à ses objectifs et sa motivation. C'est pour cela que nous travaillons avec eux sur la phase d'élaboration du projet.

# Le FAFIEC, un acteur de proximité au service des entreprises

Créé en 1989 sous l'impulsion des partenaires sociaux, le FAFIEC est l'Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de l'informatique, de l'ingénierie, du conseil, des foires, salons, congrès, évènements et des traductions.

À Paris et en régions, plus de cent cinquante collaborateurs accompagnent au quotidien les entreprises dans le développement des compétences et des qualifications. Dans le cadre de sa politique de proximité, avec l'implantation de sept antennes régionales et trois antennes métiers au siège parisien, le FAFIEC a renforcé son expertise sur les enjeux de formation spécifiques aux bassins d'emploi régionaux. Les équipes du FAFIEC proposent et mettent en œuvre avec les entreprises locales des projets de formation spécialement étudiés pour répondre à leurs enjeux économiques.



[www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr)